

Appel à projet exposition collective 1^{er} juin – 10 août 2019

Cet appel à projet vise à sélectionner des artistes dans le but de présenter une exposition collective autour de la thématique générale du Bestiaire et plus précisément autour de représentations de mammifères hybrides dans l'espace d'expositions temporaires municipal **LE SILO U1**.

AVANT-PROPOS

LE SILO U1 est un espace d'expositions temporaires implanté dans la friche industrielle U1 (anciennes usines Belin) placé sous la direction du service des Arts Visuels et Musicaux de la Ville de Château-Thierry. Elle propose au public des expositions gratuites en relation avec sa politique culturelle. Château-Thierry étant connue notamment pour être la ville natale du poète Jean de La Fontaine avec sa Maison ouverte au public toute l'année. Classée Musée de France et monument historique, la Maison Natale propose des expositions en accord avec sa ligne éditoriale (la littérature, le bestiaire). La Ville de Château-Thierry souhaite enrichir la thématique avec la création d'expositions d'art contemporain. Après avoir proposé une série d'expositions autour de la couleur, **LE SILO U1** sera le terrain d'une série d'expositions autour du **Bestiaire** en résonance avec une autre exposition à la Maison Natale de Jean de La Fontaine.

L'APPEL À PARTICIPATION

Cet appel à participation s'adresse aux artistes professionnels résidant en France ou à l'étranger. Les plasticiens proposent une ou plusieurs œuvres issues de leur travail autour de la thématique du Bestiaire. **La question de l'hybridation sera au cœur de l'exposition 2019**. Les œuvres retenues seront celles proposant des **représentations visuelles** (plastique ou numérique) de **mammifères hybrides**. En accord avec sa politique d'accès à la culture pour tous, **Le SILO U1** proposera au public cette exposition gratuitement. Elle sera accompagnée d'outils de médiation destinés aux écoles, structures sociales, et tous publics ainsi que d'ateliers pédagogiques animés par une équipe de médiateurs culturels.

CONTENU

Objectifs : présenter les œuvres d'artistes locaux, nationaux ou internationaux au sein d'une exposition collective destinées à tous publics. Les œuvres seront exposées selon une scénographie immersive créée et imaginée par les équipes du **SILO U1**. Elles pourront être exposées en résonance avec les œuvres d'autres plasticiens.

Formes artistiques : sculptures, dessins, photographies, arts numériques.

Champs disciplinaires concernés : arts visuels (plastique et numérique).

CALENDRIER DU PROJET

1. Date limite de dépôt des dossiers : lundi 25 février 2019
2. La commission se réunira début mars pour sélectionner les œuvres proposées par les artistes.
3. Annonce du choix des artistes : début mars 2019
4. Accrochage : entre le 20 et le 31 mai 2019
5. Exposition & vernissage : Exposition ouverte au public du 1^{er} juin au 10 août 2019
Vernissage le vendredi 31 mai à 18h30 (à confirmer). Il sera demandé à l'artiste d'être présent lors du vernissage de l'installation et de se prêter si besoin à des actions de communication (interviews, photos, vidéos).

MOYENS DE LOGISTIQUE

Transport des œuvres :

– La Ville de Château-Thierry assure le transport des œuvres lourdes dans la limite de 300 km aller-retour.

Assurance :

– La Ville de Château-Thierry prend en charge l'assurance clou à clou des œuvres.

Accrochage :

– La Ville de Château-Thierry assure l'accrochage des œuvres et leur diffusion auprès du public avec l'aide du régisseur et du matériel municipal existant.

MEDIATION ET COMMUNICATION :

- Prise en charge de la conception, de la réalisation et de la distribution des supports de communication relatifs à la période de diffusion (cartons d'invitations, affiches, flyers).
- Création d'un dossier de presse et envoi auprès du fichier presse du service des Arts Visuels.
- Lancement des invitations papier auprès du réseau du service des Arts Visuels pour le vernissage.
- Création d'un dossier pédagogique et envoi auprès des enseignants pour les visites et ateliers scolaires.

HONORAIRE GLOBAL

1000 € par artiste.

ANALYSE ET SÉLECTION DES CANDIDATURES

La commission de sélection, composée de professionnels du monde de l'art, de représentants de la Ville de Château-Thierry, apportera une attention toute particulière à la pertinence des œuvres proposées. Parmi le corpus d'œuvres la commission se réserve le droit de faire une sélection. Le résultat des délibérations sera communiqué début mars 2019.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Un dossier au format pdf de 10 pages maximum composé de :

- Une Note représentative de votre travail en général et de votre relation à la problématique de l'exposition, le bestiaire (2500 signes maximum).
- Une note présentant la sélection des œuvres choisies pour l'exposition accompagnée de photographies légendées avec notices techniques des œuvres ; matériaux, dimensions, poids (s'il s'agit de sculptures), année de production).
- Biographie / CV synthétique de l'artiste avec coordonnées postales et numéro de téléphone
- Copie du certificat d'affiliation à la maison des artistes, à l'AGESSA, attestation Urssaf pour les associations ou toute pièce administrative et fiscale permettant de prouver votre capacité d'édition.

Ce dossier est à adresser au plus tard le 25 février 2019

- Par mail, un document unique au format PDF, à thyphaine.granger@ville-chateau-thierry.fr

Ou

- Par courrier*, cachet de la poste faisant foi, à l'attention de :

Mairie de Château-Thierry

Service des Arts Visuels / Appel à participation exposition collective

Place de l'Hôtel de Ville

02400 Château-Thierry

*L'envoi postal permettra d'ajouter tout support et document jugé utile n'étant pas admis par le format pdf (catalogues, audio, vidéo...)

Tout document transmis au-delà de la date limite de dépôt ne sera pas pris en compte. Tout dossier de candidature ne répondant pas aux demandes (notamment dossier trop long ou en plusieurs parties) ne sera pas analysé.

CONTACT

Thyphaine Granger – Chargée de projets culturels

T 09.72.62.37.31 – thyphaine.granger@ville-chateau-thierry.fr